

**Commune de La Loye**

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
Intercommunal**

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire:  
le 24 septembre 2012

**PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE  
ET DES BOIS ET FORÊT  
RELEVANT DU REGIME FORESTIER**

Approuvé par le  
conseil communautaire le 2 mai 2017



Plan au 1/7 500

Origine DGFiP cadastre © Droits de l'Etat réservé © Octobre 2017

**AC1: Servitude de protection des monuments historiques**

(dont périmètre de protection modifié et périmètre de délimitation des abords)  
 Immeubles

**AS1: Servitude attachées à la protection des eaux potables**

Périmètre rapproché  
 Périmètre éloigné  
 Périmètre immédiat

**I4: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques:**

Servitudes relatives aux lignes électriques de 3ème catégorie: "Champvans-Mesney, Arbois-Champvans"  
 Servitudes relatives aux lignes électriques de 2ème catégorie

**PM1: Servitude résultant d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles**

PPRNI (risques liés aux inondations)

Zone bleue du PPRN lié aux inondations  
 Zone rouge du PPRN lié aux inondations

Plan risque mouvement de terrain

Zone rouge

**Autres servitudes**

EL 11: Servitude relative aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes expresses et des déviations d'agglomérations  
 I1: Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipeline d'intérêt général destiné au transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pressions  
 T1: Servitudes relatives aux chemins de fer  
 T5: Servitude aéronautique instituée pour la protection de la circulation aérienne et servitudes aéronautique de dégagement et de balisage  
 Bois et forêt relevant du régime forestier

